AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Nouvel aménagement pour le hall de l'entrée sud du Complexe Desjardins portant le numéro 100, rue Sainte-Catherine Ouest

1° Toutes les personnes s'intéressant au projet immobilier décrit ci-dessous sont priées de noter que le conseil d'arrondissement a adopté le 16 juin 2010, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), le premier projet de résolution s'y rapportant :

résolution autorisant à certaines conditions de déroger, pour le Complexe Desjardins situé entre le boulevard René-Lévesque et les rues Jeanne-Mance, Sainte-Catherine et Saint-Urbain, au règlement intitulé « Approbation du plan d'ensemble de la place Desjardins, dans le quadrilatère compris entre les rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, le boulevard Dorchester et la rue Jeanne-Mance (4777) » et d'aménager la partie sud du grand hall conformément au plan intitulé « Repositionnement du Complexe Desjardins » préparé par Lemay Michaud, architectes, et estampillé par l'Arrondissement le 7 juin 2010.

2° Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 29 juin 2010, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au 5e étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est.

3° Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption, et le public pourra le commenter.

4° Ce projet ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes intéressées du territoire visé.

5° Des renseignements relatifs à ce projet [dossier 1104400023], de même qu'à la tenue de l'assemblée publique de consultation le concernant, peuvent être obtenus en communiquant avec la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545.

Montréal, le 19 juin 2010

Claude Théorêt
Secrétaire d'arrondissement